

Dons du district de Bellac d'une malle contenant de l'argenterie provenant de la dépouille des églises, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons du district de Bellac d'une malle contenant de l'argenterie provenant de la dépouille des églises, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 554-555;
https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20841_t1_0554_0000_22

Fichier pdf généré le 23/01/2023

N°. La Société populaire de Vézelize vient d'équiper à ses frais un cavalier jacobin qui partira très incessamment.

P.c.c.: BARBILLAT (*secrét.-greffier*).

18

La société populaire d'Arnay-sur-Arroux vient d'armer trois cavaliers, qui n'attendent, pour partir, que les ordres du ministre de la guerre.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre (1).

19

L'agent national de la commune de Saint-Lupicin, district de Saint-Claude, département du Jura, annonce l'envoi à l'administration du district de 20 marcs d'argenterie, et de différents effets pour les défenseurs de la patrie (2).

20

La société populaire de La Châtre a armé et équipé trois cavaliers jacobins, qui sont déjà incorporés dans des régiments de cavalerie (3).

[La Châtre, 22 vent. II] (4).

« Nous vous avons instruits dans le temps, Citoyens, que la Société populaire de cette commune, de concert avec les autres Sociétés du district, avoit monté, armé et équipé à ses frais, trois cavaliers jacobins pour le service de la République. Ces trois hommes abondamment pourvus de tout ce qui pouvoit leur être nécessaire, sont partis et ont emporté des lettres pour vous et pour le Ministre de la Guerre. Nous étions véritablement surpris, depuis près de deux mois qu'ils sont en route, de n'avoir reçu aucune de leurs nouvelles, ni de réponse à nos lettres, l'énigme vient de s'expliquer. Le c^o Montet La Chambatrie, l'un d'eux est porteur de nos dépêches, n'a suivi ses camarades que jusqu'à Vatan, un accident arrivé à son cheval l'ayant mis dans le cas de s'y arrêter plus longtemps qu'il ne l'avoit prévu; il a pris le parti de se rendre directement à Reims où il a été incorporé dans le 5^e régiment des chasseurs à cheval, et c'est probablement cet événement qui lui a fait oublier nos lettres, dont il ne nous parle pas. Ses deux camarades qui sont de bons et braves sans-culottes, plus pourvus de civisme que de finance, ont continué leur route et sont arrivés à Paris où le défaut de

(1) P.V., XXXIV, 239. *Ann. patr.*, n° 454; Bⁱⁿ, 9 germ.; *Débats*, n° 557, p. 159.

(2) P.V., XXXIV, 240. Bⁱⁿ, 13 germ. (1^{er} suppl.). D'après C 297, pl. 1019, p. 26, ces effets consistent en 15 chemises, une paire de souliers et une de bas.

(3) P.V., XXXIV, 240. Bⁱⁿ, 17 germ. (suppl^t).

(4) C 299, pl. 1050, p. 9.

connaissance et la difficulté de se procurer votre adresse leur a fait prendre le parti de s'adresser directement à la municipalité. Celle-ci les a fait conduire chez le commissaire ordonnateur des guerres qui leur a donné une route pour Compiègne où le général en chef des dépôts a déterminé leur incorporation pour le 25^e régiment de cavalerie en quartier à Clermont-Oise. C'est de cette dernière destination qu'ils se sont empressé de nous écrire et de nous donner ces détails que nous venons de vous transmettre.

Ces différentes circonstances, Citoyens, ont privé ces braves volontaires de l'avantage de vous voir, et d'être présentés par vous à la Convention nationale qui n'auroit pas manqué d'applaudir à leur zèle, et à ce témoignage de notre dévouement à la chose publique. Nous espérons, Citoyens, que vous voudrez bien y suppléer, en instruisant la Convention de ce léger sacrifice, et en l'assurant qu'il n'en est aucun que la Société ne soit prête à faire pour assurer le triomphe de la liberté, et pour repousser les efforts des tyrans et de leurs satellites. S. et F. ».

DURIS, LEMUT, P.S. LEFORT, PINGOIS.

21

Les membres du comité révolutionnaire de Mamers annoncent l'envoi à la monnaie de 13 marcs 6 gros d'argent, 1 marc 7 gros de vermeil (1).

22

L'agent national du district de Bellac instruit la Convention nationale de l'envoi de 130 marcs 2 onces d'argenterie, provenant de la dépouille des églises (2).

[Bellac, 30 vent. II. Au présid. de la Conv.] (3).

« Je te donne avis qu'il a été adressé hier à la Convention nationale, partant de ce district, une malle contenant 130 marcs deux onces d'argenterie provenant du culte; cet envoi te prouvera que le fanatisme est détruit dans ce district, et que la raison triomphe. Ce monstre, qui fit si longtemps le malheur de l'humanité, est donc enfin renversé; les hommes ne s'égorgeront donc plus pour des prêtres, pour des figures bizarres devant lesquelles ils se prosternoient, la liberté sera la seule divinité des François républicains. Représentants le bonheur du peuple est dans vos mains, restés constamment à votre poste, jusqu'à ce qu'il soit consolidé jusqu'au moment où ses ennemis intérieurs et extérieurs auront disparu; point de paix, point de trêve, n'avons-nous pas tous juré de vivre libres ou de mourir, est-il un seul français digne d'en porter le nom, qui ne soit prêt à tout sacrifier pour la liberté, le peuple attend

(1) P.V., XXXIV, 240. Bⁱⁿ, 18 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 240.

(3) C 297, pl. 1019, p. 25.

son salut de la Convention, et la Convention le sauvera par les mesures vigoureuses qu'elle déploie tous les jours contre les ennemis de la Révolution et les conspirateurs. S. et F. ».

RASSART.

23

Les officiers de santé et les employés de l'hôpital militaire, établi aux ci-devant Ursulines de Morlaix, annoncent qu'ils ont fait planter un arbre de la Liberté dans l'enceinte de l'hôpital, il est placé de manière que les malades puissent, en le voyant, recevoir quelque adoucissement à leurs maux. La cérémonie a été animée par des hymnes à la liberté, et par un repas frugal, à la fin duquel tous les convives ont formé une somme de 300 livres qu'ils envoient, et qu'ils destinent au premier soldat républicain qui mettra le pied sur la terre qu'asservissent Georges et ses ministres (1).

[*Morlaix, s.d.*] (2).

« Citoyens représentans,

Nous consacrons avec zèle nos connoissances et notre temps à la santé des défenseurs de la patrie confiés à nos soins ; leur dévouement à la cause de la liberté pour laquelle nous prodiguerions sans regret notre sang et notre vie, nous inspire l'intérêt le plus tendre pour les maux qu'ils souffrent, le désir le plus vif de combattre avec succès les maladies qu'ils éprouvent. Mais nous avons cru ne pas devoir resserrer notre patriotisme dans le cercle de ces devoirs importants. Convaincus que tout doit aujourd'hui rappeler aux Français l'engagement sacré de défendre la souveraineté du peuple, la République une et indivisible, nous avons fait planter dans l'enceinte de notre hôpital l'arbre heureux de la Liberté, nous l'avons placé de façon que le malade dans son lit, peut en le voyant, éprouver quelque adoucissement à ses maux ; de façon que dans sa convalescence il peut sous son ombre y recouvrer ses forces et sentir renaître le désir de voler encore au champ de la gloire. Nous avons associés à cette cérémonie un convalescent de chacune de nos salles, des hymnes patriotiques chantées avec transport au repas frugal que présidoit l'égalité, que l'amitié faisoit servir alloient terminer cette fête. Lorsque parmi les toasts célébrés en l'honneur de la liberté, de l'égalité, de la raison, l'un de nous porta celle du soldat français qui, le premier, auroit l'honneur d'être blessé en mettant le pied sur la terre avilie qu'asservissent Georges et ses ministres, violateurs effrénés des droits sacrés des nations, nous voulûmes tous que ce héros eut dans ce moment, une ressource qui put adoucir, abrégier ses souffrances. C'est pour remplir cet objet que nous vous prions, Citoyens Représentans, d'agréer la somme de 300 l. ci-incluse. Vive la Montagne ! le volcan révolutionnaire qui s'échappe de son sein dévo-

lera sous peu le hideux squelette du despotisme agonisant, le fantôme épouvantable du fanatisme décharné et comblera le précipice affreux qu'avoient ouvert les conspirateurs de tous genres en les y plongeant. Jusque-là, Citoyens représentans, tenez fermes sur ce rocher salulaire, le salut de la patrie, vous le commande et votre gloire ainsi que votre devoir est de le consolider ».

BERTIN (*directeur*), GUIDON (*chirurgien-major*), PETET l'aîné (*apothicaire*), BEATRIX (*pharmacien*), FOBON, LEROY (*pharmacien*), GIGUN (*chirurgien*), LE CHARTIER, ROUSSET (*chirurgien*), QUILLIEN (*dépensier*), ANDRIEUX (*directeur*), NIVET (*commis aux entrées*), AUBERY (*chirurgien*), Yves LABBAT (*garçon de bureau*), BAZIRE (*portier*), DERVILLIER (*commissaire aux écritures*), AVILLIER (*garde-magasin*), DAVID (*aumônier*).

24

La commune de Landes, département de Loir-et-Cher, annonce l'envoi du fer, du plomb, du cuivre et des ornemens de son église (1).

[*Landes, 30 vent. II*] (2).

« Citoyens représentans,

La commune de Landes ne s'est pas contentée de deux envois d'or et d'argent qu'ils ont fait avec ce district, ils viennent encore d'envoyer tout le reste des hochets du fanatisme, consistant en grille de fer, plomb et cuivre, chape, chasuble et enfin tout ce qui touchoit au fanatisme, cette commune annonce qu'elle a totalement renoncé au fanatisme et qui ne connaît que la raison.

Le citoyen Briais l'un de nos membres vient de nous remettre une giberne qui se proposoit de porter lui-même à la barbe des tyrans, mais comme jaloux de conserver son poste où il est attaché, il l'a cédé à un brave volontaire de la première réquisition.

Nous sommes, Citoyens représentans, le maire et officiers municipaux de la commune de Landes ».

Mathieu DRENET (*off. mun.*), MILLET (*maire*), DRENET (*agent nat.*), Jullien BRUÈRE (*off. mun.*), BORCHÈRES (*off. mun.*).

25

La commune de Renaison, district de Roanne, donne pour les défenseurs de la patrie 94 chemises, 30 paires de bas et 42 liv. 12 sous en numéraire (3).

(1) P.V., XXXIV, 240.

(2) C 297, pl. 1019, p. 24.

(1) P.V., XXXIV, 240.

(2) C 297, pl. 1019, p. 19.

(3) P.V., XXXIV, 240. B^{ns}, 18 germ. (1^{er} suppl^t).